



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Places en institut médico-éducatif et plan "50 000 solutions"

Question orale n° 214

Texte de la question

Mme Laure Miller appelle l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargée de l'autonomie et du handicap, sur un élève de sa circonscription, âgé de 10 ans et atteint du trouble du spectre de l'autisme qui, faute de place en IME, est scolarisé dans une école classique mettant ainsi en difficulté son éducation ainsi que l'équilibre familial. Faute de dispositif d'enseignement adapté, il redouble encore et encore en école primaire et à la rentrée prochaine, il devrait intégrer le collège, mais aucun établissement n'accepte de l'accueillir, car il ne peut plus évoluer en milieu ordinaire. Sa famille se démène pour l'aider avec un père malade et une mère qui travaille de nuit à mi-temps pour pouvoir s'occuper de lui le reste du temps, aidée autant que faire se peut par ses deux autres enfants. Cette histoire, c'est celle d'une famille qui attend désespérément, depuis trois ans, une place en institut médico-éducatif pour leur enfant. Ce cas, aussi dramatique soit-il, est loin d'être isolé. Partout en France, des familles en détresse attendent une réponse à la hauteur des engagements pris. Comment faire pour leur apporter une réponse ? En 2023, le Président de la République a lancé le plan « 50 000 solutions », visant à améliorer la prise en charge des enfants en situation de handicap. Or force est de constater que, sur le terrain, ces solutions tardent à se concrétiser. Aussi, elle lui demande de préciser où en est réellement la mise en œuvre de ce plan, quelles mesures concrètes elle va prendre pour que les listes d'attente en IME cessent d'être un véritable parcours du combattant pour les familles et, enfin, comment elle compte garantir qu'aucun enfant ne soit laissé sans solution, condamné à une errance éducative et sociale.

Données clés

Auteur : [Mme Laure Miller](#)

Circonscription : Marne (2^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 214

Rubrique : Personnes handicapées

Ministère interrogé : Autonomie et handicap

Ministère attributaire : Autonomie et handicap

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mars 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 4 mars 2025